

Interview/Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique

« LE NIVEAU D'ENDETTEMENT DU BURKINA FASO RESTE MODÉRÉ »

Naby Abraham Ouattara, directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP), indique qu'au mois de mars dernier, l'encours total de la dette de son pays s'élevait à 2 186,11 milliards de FCFA, et que son département entend aussi contribuer au financement du PNDES.

Marchés Africains : Quel rôle ont les services du Trésor public dans la mobilisation des financements extérieurs durant ce nouveau quinquennat ?

Naby Abraham Ouattara : L'un des défis majeurs du gouvernement en place est sans aucun doute celui de relever la croissance économique et promouvoir le développement pour répondre aux aspirations de mieux-être des populations. C'est d'ailleurs ce qui a conduit à l'élaboration du Plan national de développement économique et social (PNDES). Ce vaste programme présidentiel qui accorde une bonne place aux investissements va nécessiter d'importantes ressources pour la mise en œuvre des projets et programmes de développement. Le Trésor public compte jouer pleinement son rôle en mobilisant non seulement les ressources extérieures mais aussi les ressources intérieures pour le financement de cet ambitieux programme en vue d'accompagner le gouvernement dans l'atteinte des objectifs de croissance et de développement.

Qu'en est-il en 2016 du niveau de la dette publique du Burkina Faso ?

À la fin du mois de mars 2016, l'encours total de la dette publique du Burkina Faso est chiffré à 2 186,11 milliards de FCFA : 1 584,26 milliards, soit 72,47 % de dette extérieure et 601,85 milliards, soit 27,53 % de dette intérieure. La dette extérieure, composante la plus importante, provient des partenaires multilatéraux pour 1 358,26 milliards de FCFA. Au 31 décembre 2015, la dette extérieure était de 1 615,05 milliards de FCFA, et la dette intérieure de 573,46 milliards, soit un encours total de 2 188,51 milliards de FCFA. On peut dire que le niveau d'endettement du Burkina Faso reste modéré si on le compare à la norme communautaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : fin 2015, le taux d'endettement calculé par le rapport entre l'encours total de la dette sur le PIB nominal était d'environ 32 % alors que le seuil maximum au plan communautaire est fixé à 70 %.

Sachant que les titres publics constituent une part importante de la dette intérieure, faut-il s'attendre à l'émission de bons et obligations du Trésor entre 2016 et 2018 ?

En effet, les titres publics constituent une bonne part de la dette intérieure. Par exemple, l'encours de la dette intérieure fin 2015 était constitué de plus de 80,3 % de titres publics (bons et obligations



Naby Abraham Ouattara, directeur général du Trésor et de la Comptabilité publique (DGTCP).